



## **MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS**

Déclaration de performance  
extra-financière

Mai 2021

Exercice 2020

# Table des matières

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF) ..</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PÉRIMÈTRE DE LA DPEF .....</b>	<b>3</b>
2.1	Sociétés concernées .....	3
2.2	Activités analysées.....	3
<b>3</b>	<b>LEXIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>LE MODELE D’AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS .....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....</b>	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS .....</b>	<b>10</b>
6.1	Les politiques en matière de climat et d’environnement.....	10
6.1.1	Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC) ...	10
6.1.2	Maîtriser la consommation d’énergie (électricité et chauffage).....	11
6.1.3	Valoriser les déchets papier .....	18
6.2	Les politiques sociales.....	21
6.2.1	Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation.....	21
6.2.2	Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices .....	22
6.2.3.	Promouvoir l’accès des femmes à des postes à responsabilité .....	24
6.2.4.	Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs .....	27
6.3	Les politiques sociétales .....	29
6.3.1	Recourir à des prestataires de proximité .....	29
6.3.2	Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l’environnement .....	30
6.3.3	Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle .....	31
6.3.4	Veiller à l’adaptation des contenus .....	32
<b>7</b>	<b>RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDEPENDANT .....</b>	<b>32</b>

## 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF)

En application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 et de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières, le Groupe Média-Participations Paris effectue, au titre de l'exercice 2020, sa troisième déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Cette déclaration présentera :

- le modèle d'affaires de l'entreprise ;
- les principaux risques extra-financiers ;
- les politiques et actions mises en œuvre pour y répondre ;
- les résultats de ces politiques.

## 2 PÉRIMÈTRE DE LA DPEF

### 2.1 Sociétés concernées

Les informations RSE fournies dans la présente déclaration portent sur l'ensemble des sociétés exerçant les activités définies à l'article 2.2. et incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe Média-Participations Paris en 2020 conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, c'est-à-dire les entreprises sous « contrôle exclusif » ou « contrôle conjoint ».

### 2.2 Activités analysées

Pour la troisième année de reporting extra-financier, le Groupe Média-Participations Paris souhaite affiner son analyse des risques en élargissant le périmètre de la DPEF.

Pour ses deux premières DPEF, le Groupe Média-Participations Paris avait ciblé son analyse sur les risques découlant de ses activités majeures, à savoir l'Édition, la Presse et la Logistique. Par ailleurs, l'analyse avait porté sur les deux principaux pays d'implantation, la France et la Belgique.

En 2020, le Groupe Média-Participations Paris a étendu le périmètre de la présente DPEF à toutes ses activités et à tous les pays d'implantation hors Chine, Hong Kong et États-Unis. Les activités analysées concernent 57 sociétés implantées en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Les activités du Groupe au sein de ce périmètre représentent désormais 77% du chiffre d'affaires global réalisé par le Groupe Média-Participations Paris toutes activités

confondues. Dans le cadre de la précédente DPEF, le périmètre analysé représentait 62% du chiffre d'affaires global réalisé par le Groupe.

Les activités susvisées étant rassemblées essentiellement sur trois pôles géographiques principaux, le Groupe Média-Participations Paris a choisi de centrer son analyse du risque environnemental sur ses trois principaux sites :

- le bâtiment « Tempo » situé à Paris, d'une superficie d'environ 17.000 m<sup>2</sup>,
- l'entrepôt logistique situé à Dourdan, d'une superficie d'environ 38.000 m<sup>2</sup>, exploité par la société MDS,
- l'entrepôt logistique situé à Martinrou en Belgique, d'une superficie d'environ 16.000 m<sup>2</sup> exploité par la société MDS Benelux.

Afin d'intégrer l'activité de librairie, la présente DPEF fait également mention de la consommation au sein de la plus grande librairie La Procure à Paris dans le VIème arrondissement filiale du Groupe.

Pour le reporting social, le Groupe Média-Participations Paris a jugé pertinent d'inclure les salariés permanents de l'ensemble des sociétés du périmètre. Il convient de préciser que le périmètre de la présente DPEF inclut 57 sociétés dont 40 sont dotées de salariés.

Les sociétés du périmètre sont les suivantes :

- Belvision SA,
- Cambium Media Solutions,
- Cartooneurs Associés,
- Citel,
- Dargaud,
- Dargaud Lombard,
- Dargaud Media SA,
- Dargaud Suisse,
- Delachaux & Niestlé,
- Depuis Edition & Audiovisuel,
- EDIFA,
- Edimo,
- Ediser,
- Editions 365,
- Editions Anne-Marie Métailié,
- Editions de l'Olivier,
- Editions Dupuis,
- Editions du Seuil,
- Editions du Triomphe,
- Editions de la Martinière,
- Ellipsanime Productions,
- Ellipse Studio,
- Fleurus Editions,
- Gedit Editions,
- Graton Editeur,
- Knesebeck GMBH,
- Knesebeck KG,
- Luky Comics,
- Luky Luke Licensing,
- Mad Lab Animations,
- Magic Rights Limited,
- Magnificat Espana,
- Magnificat SAS,
- MDS,
- MDS Benelux,
- Media Diffusion,
- Media Livres Services,
- Média-Participations Paris,
- Média Participations Finances,
- Mediaatoon Distribution,
- Mediatoon Distribution France,
- Mediatoon Licensing,

- Microids,
- MPP Editions,
- PGV Maison,
- Plastoy,
- Pluriad,
- Points,
- La Procure,
- La Procure Saint-Irenee,
- Rustica,
- Saltimbanque Editions,
- SCI Batibook,
- Société Nouvelle Editions Anne Carrière,
- Studio Boule & Bill,
- Studio Jacobs,
- Studio Talon.

### 3 LEXIQUE

**Salarié permanent (à temps plein ou partiel) :** en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à l'exclusion des salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD), pigistes, salariés intermittents, personnels sous contrats d'apprentissage, contrats de mise à disposition, contrats uniques d'insertion ou contrats d'accès à l'emploi, contrats d'accompagnement dans l'emploi, les stagiaires étudiants ou en formation professionnelle.

**Encadrant :** salarié ayant des responsabilités opérationnelles et / ou managériales et / ou percevant un salaire mensuel au moins supérieur à 4.000 euros bruts.

**Non-encadrant :** salarié qui ne remplit aucun des 3 critères alternatifs pour être qualifié de personnel encadrant.

### 4 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS

L'objectif du modèle d'affaires est de synthétiser les ressources nécessaires aux activités analysées, leurs impacts et les valeurs générées.

média  
PARTICIPATIONS

Ressources humaines

- 1374 collaborateurs dans le monde (hors USA et Chine)
- Des équipes stables : 11 années d'ancienneté en moyenne

Ressources naturelles

- 7 566 MW/h d'énergie consommée au siège et dans les entrepôts logistiques français et belge en 2020
- 18 176 tonnes de papier distribuées en 2020



Ressources

Ressources financières

- Un actionariat stable depuis la création du Groupe
- Des partenaires commerciaux renouvelant leur confiance chaque année

Ressources immatérielles

- Des marques historiques
- MAME Seuil SPIROU delachaux et niestlé
- Une grande diversité de contributeurs à la chaîne de valeur : auteurs, scénaristes, dessinateurs, rédacteurs, journalistes, éditeurs
  - Un riche patrimoine en propriété intellectuelle

Valeurs communes

- Autonomie
- Bienveillance
- Audace

Forte croissance

Un savoir-faire d'intégration et de croissance externe

Synergies

- Le regroupement de 30 sociétés au sein d'un même bâtiment nommé « Tempo »
- Un centre logistique français de 38.000 m<sup>2</sup> certifié ISO 9001 et un centre belge de 16.000 m<sup>2</sup>



Fondamentaux du Groupe

7 activités



Création de valeurs

4<sup>ème</sup> Groupe français de l'édition  
Créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale

Acteur international de référence dans le divertissement, l'art de vivre et le spirituel

Impacts humains

Une gestion bienveillante de nos collaborateurs

- Un Groupe attaché à la promotion des femmes à des postes à responsabilité : 61% de femmes cadres
- Un investissement dans la formation des collaborateurs : 32% des collaborateurs formés en 2020
- Un effort de sécurisation des conditions de travail : 23 accidents du travail en 2020 sur l'activité logistique

Impacts sociétaux

Une chaîne de valeur vertueuse

- Approvisionnement local via 83% d'imprimeurs français ou européens
- Promotion du divertissement et de la culture

Impacts écologiques

Un effort de réduction de l'impact environnemental

- 33% de nos imprimeurs labellisés Imprim'Vert
- Optimisation de la consommation énergétique grâce au rassemblement d'une grande partie des activités dans un bâtiment certifié HQE et BREEAM

## 5 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'analyse des risques extra-financiers a été réalisée par un cabinet de conseil externe après échanges avec les membres de la direction opérationnelle et des services support appartenant au périmètre analysé.

A l'issue de cette étude, 11 risques extra-financiers ont été identifiés et classés suivant 3 catégories :

- Les risques en matière de climat et d'environnement ;
- Les risques sociaux ;
- Les risques sociétaux.

Afin de prendre en considération les spécificités et enjeux de chaque secteur, le Groupe Média-Participations Paris a évalué ces risques en dissociant :

- ses activités d'Édition et Presse,
- son activité de Logistique,
- son activité de Librairie,
- son activité Jeux,
- son activité Audiovisuelle,
- son activité de Services.

Pour chacun des risques, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place une politique d'atténuation.

Il a également défini, autant que possible, des indicateurs permettant de mesurer les résultats des politiques instituées. Pour cette troisième DPEF, le Groupe Média-Participations Paris a présenté, pour ses principales activités qui avaient déjà fait l'objet d'une analyse dans le cadre des précédentes DPEF (Édition et Presse ainsi que Logistique), une évolution dans le temps de ses résultats calculés sur la base des indicateurs définis en 2018.

L'ensemble des risques, politiques et indicateurs, figure dans la cartographie ci-après. Les politiques et indicateurs sont détaillés au point 5. de la présente DPEF.

Catégorie du risque	Risques RSE	Niveau de significativité						Politiques	Indicateurs		
		Edition et presse	Logistique	Audiovisuel	Jeux	Librairie	Services		Edition et presse	Logistique	Autres activités
Climat et environnement	Consommation de papiers issus de filières participant à l'épuisement des ressources forestières	▼		▼	▼	▼	▼	Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (PEFC, FSC) (6.1.1)	Pourcentage de papier provenant de filières raisonnées en 2020 comparé à 2018 et 2019		
	Consommation d'énergie non-maîtrisée et contribution au réchauffement climatique	▼		▼	▼	▼	▼	Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage) (6.1.2)	Consommation d'énergie du bâtiment Tempo (électricité et chauffage) en KWh rapportée à l'effectif en 2020 comparée à 2018 et 2019	Consommation d'énergie (électricité et gaz) des entrepôts en KWh rapportée à la surface en 2020 comparée à 2018 (France) et 2019 (France et Belgique)	Consommation d'énergie de la librairie La Procure Paris VI (électricité et chauffage) en KWh rapportée la superficie
	Gestion irraisonnée des déchets papiers générés par l'activité	▼		▼	▼	▼	▼	Valoriser les déchets papier (6.1.3)	Tonnage d'inventus recyclés (presse) en 2020 comparée à 2018 et 2019	Tonnage de déchets (papiers et cartons) recyclés en 2020	N/A
Social	Perte de compétences et d'employabilité des collaborateurs	▼		▼	▼	▼	▼	Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation (6.2.1)	Part de l'effectif moyen formé et/ou nombre d'heures de formation moyen par salarié formé en 2020 comparés à 2018 et 2019		
	Garanties insuffisantes pour la sécurité des collaborateurs	▼		▼	▼	▼	▼	Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes et piloter des actions correctrices (6.2.2)	Taux de fréquence et taux de gravité (entrepôts) en 2020 comparés à 2018 et 2019		
	Persistance de discriminations liées au sexe dans les parcours professionnels	▼		▼	▼	▼	▼	Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité (6.2.3)	Taux de femmes disposant du statut cadre en 2020 comparé à 2018 et 2019		
	Perte de motivation des collaborateurs	▼		▼	▼	▼	▼	Promouvoir le bien-être au travail (6.2.4)	Nombre de départs rapporté à l'effectif en 2020 comparé à 2018 et 2019		

Catégorie du risque	Risques RSE	Niveau de significativité						Politiques	Indicateurs		
		Edition et presse	Logistique	Audiovisuel	Jeux	Librairie	Services		Edition et presse	Logistique	Autres activités
Sociétal	Appel à des prestataires dans des pays à risque en matière de droits de l'homme	▼	▼	▼	▼	▼	▼	Recourir à des prestataires de proximité (6.3.1)	Pourcentage d'imprimeurs situés en Europe rapporté au chiffre d'affaires en 2020 comparé à 2018 et 2019		
	Recours à une filière amont d'imprimerie dommageable pour l'environnement	▼	▼	▼	▼	▼	▼	Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement (6.3.2)	Pourcentage de partenaires détenteurs de la marque Imprim'Vert en 2020 comparé à 2018 et 2019		
	Non-respect d'obligations en matière de propriété intellectuelle et de chaîne de droit	▼	N/A	▼	▼	▼	▼	Veiller à la conformité des engagements du groupe en matière de propriété intellectuelle (6.3.3)	Nombre de contentieux en propriété intellectuelle sur l'année 2020 comparé à 2018 et 2019		
	Création de contenus jugés inadaptés aux attentes sociétales du public	▼	N/A	▼	▼	N/A	▼	Veiller à l'adaptation des contenus à leur public (6.3.4)			

## 6 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS

### 6.1 Les politiques en matière de climat et d'environnement

#### 6.1.1 Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC)

##### 6.1.1.1 Politique mise en place

Pour lutter contre la déforestation, le Groupe Média-Participations Paris est engagé dans une politique de gestion responsable du papier, tant pour ses achats directs que pour ses achats indirects (réalisés par les imprimeurs).

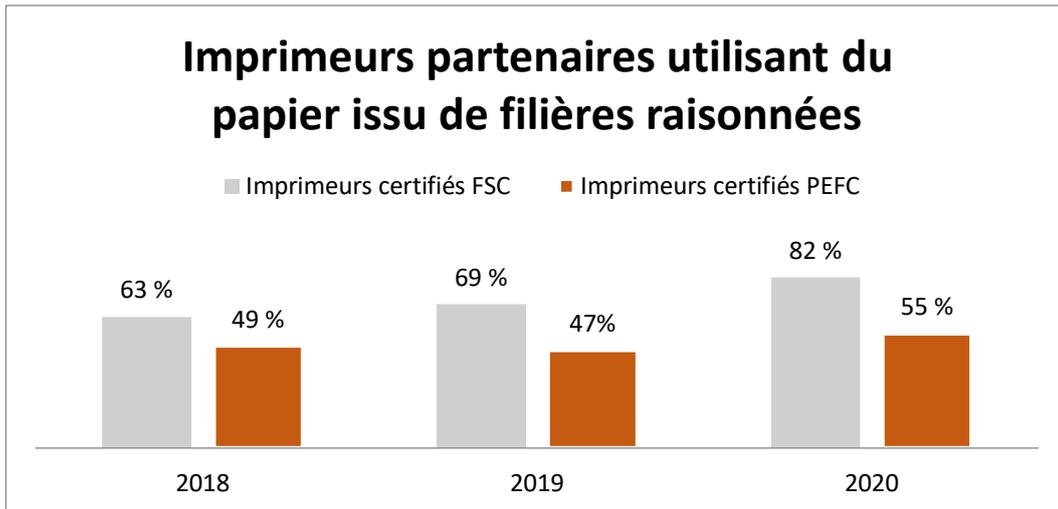
Le Groupe Média-Participations Paris cherche à accroître d'année en année la part de son papier acheté certifié, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement tant pour ses achats directs que ceux réalisés via ses imprimeurs.

L'augmentation ces dernières années des consommations directes et indirectes de papier certifié (essentiellement PEFC et FSC) permettra de limiter le recours à des fibres issues de la déforestation.

##### 6.1.1.2 Performance

Afin de pouvoir mesurer la progression en matière d'utilisation de papier certifié, le Groupe Média-Participations Paris a recensé le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier provenant de filières raisonnées.

Une progression a été observée entre 2018 et 2020 : le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier FSC est passé de 63% en 2018, à 69% en 2019, puis à 82% en 2020, soit un accroissement de 19 points en trois ans. Le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier PEFC est également en progression puisqu'il était de 49% en 2018 et il a atteint 55% en 2020, soit une augmentation de 6 points en trois ans.



## 6.1.2 Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage)

### 6.1.2.1 Politique mise en place

Pour atténuer les impacts de la création d'énergie qui est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Média-Participations Paris s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique.

Trente sociétés du Groupe sont regroupées au sein d'un même bâtiment dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles (certifications NF HQE et BREEAM).

Le chauffage du site Tempo est assuré par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) qui fournit un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération.

Cet opérateur limite la consommation de pétrole et les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à la valorisation énergétique des déchets ménagers non recyclables.

Le fournisseur d'électricité du site Tempo, UNIPER, est également engagé dans une stratégie de décarbonation. Il offre un mix énergétique diversifié entre énergies conventionnelles et renouvelables.

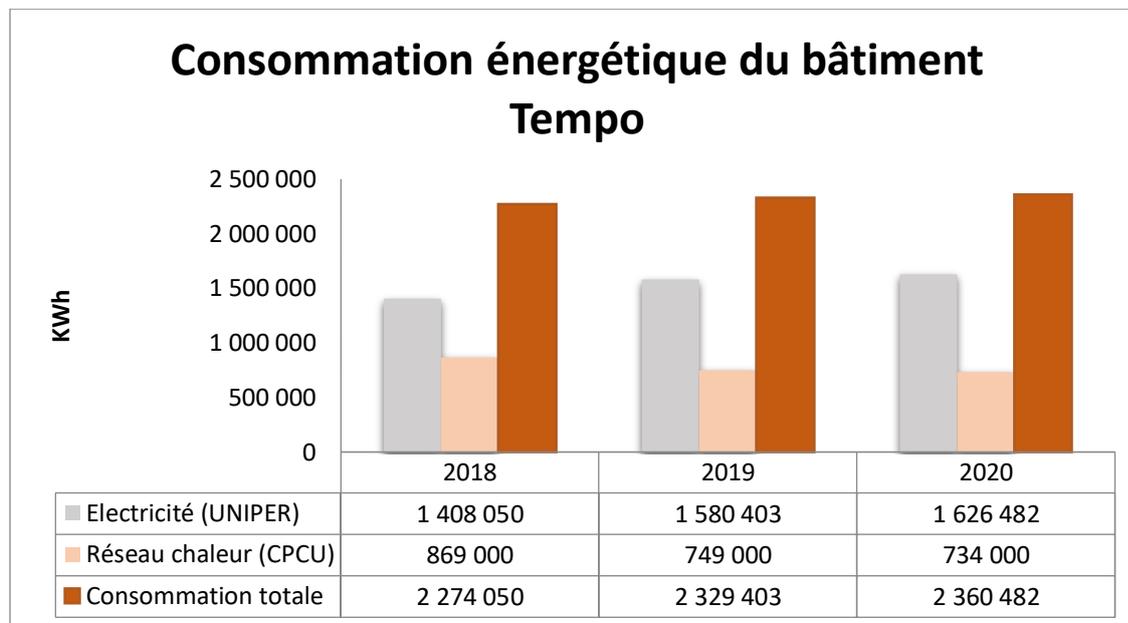
### 6.1.2.2 Performance

#### **a) Pour les activités Edition et Presse :**

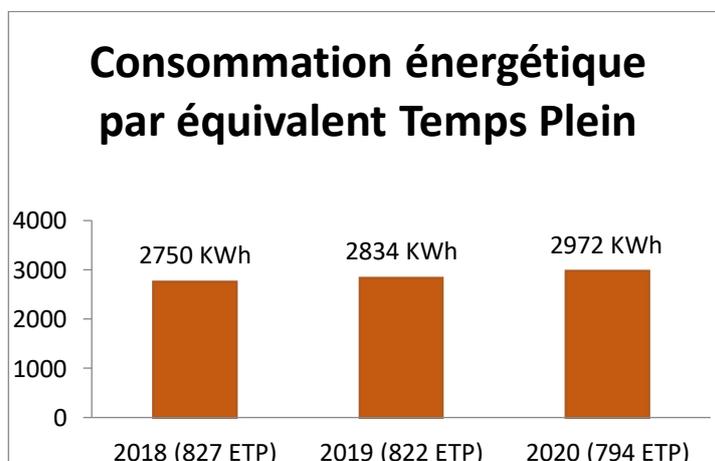
Au sein du bâtiment Tempo, le Groupe souhaite optimiser ses consommations en électricité et en chauffage en intégrant sur le site le plus grand nombre de collaborateurs.

Le Groupe Média-Participations Paris a donc mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques par rapport au nombre de salariés des sociétés françaises situées sur le site Tempo.

La consommation énergétique du bâtiment a légèrement augmenté chaque année entre 2018 et 2020 en raison du taux d'occupation du bâtiment qui est allé croissant depuis cette date.



S'agissant du calcul de la consommation par salarié, en 2019, il est apparu pertinent de revoir ses modalités. En effet, en 2018, la consommation par salarié avait été déterminée en prenant en compte la consommation totale ramenée au nombre de salariés des sociétés incluses dans le périmètre de la présente DPEF. A compter de 2019, il a semblé plus significatif de rapporter la consommation totale à l'ensemble des Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo.



### Emissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment TEMPO en 2018

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	UNIPER	80
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au réseau de chaleur	CPCU	190
<b>Emissions totales de CO<sub>2</sub></b>		<b>270</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>ETP en 2018<sup>1</sup></b>	<b>827</b>
--------------------------------	------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par ETP</b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,326</b>
--	--------------------------------	--------------

### Emissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment TEMPO en 2019

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	UNIPER	90
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au réseau de chaleur	CPCU	163
<b>Emissions totales de CO<sub>2</sub></b>		<b>253</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>ETP en 2019<sup>2</sup></b>	<b>822</b>
--------------------------------	------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par ETP</b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,308</b>
--	--------------------------------	--------------

### Emissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment TEMPO en 2020

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	UNIPER	97
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au réseau de chaleur	CPCU	160
<b>Emissions totales de CO<sub>2</sub></b>		<b>257</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>ETP en 2020<sup>3</sup></b>	<b>794</b>
--------------------------------	------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par ETP</b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,324</b>
--	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020.

<sup>1</sup> Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo

<sup>2</sup> Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo

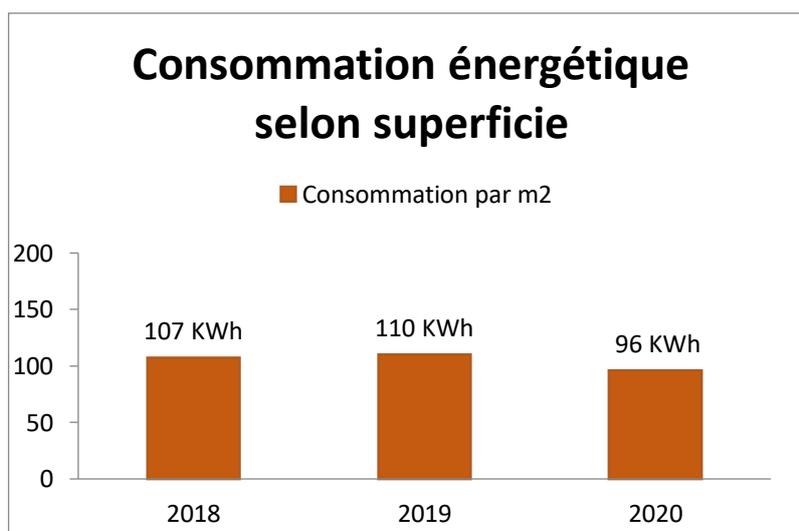
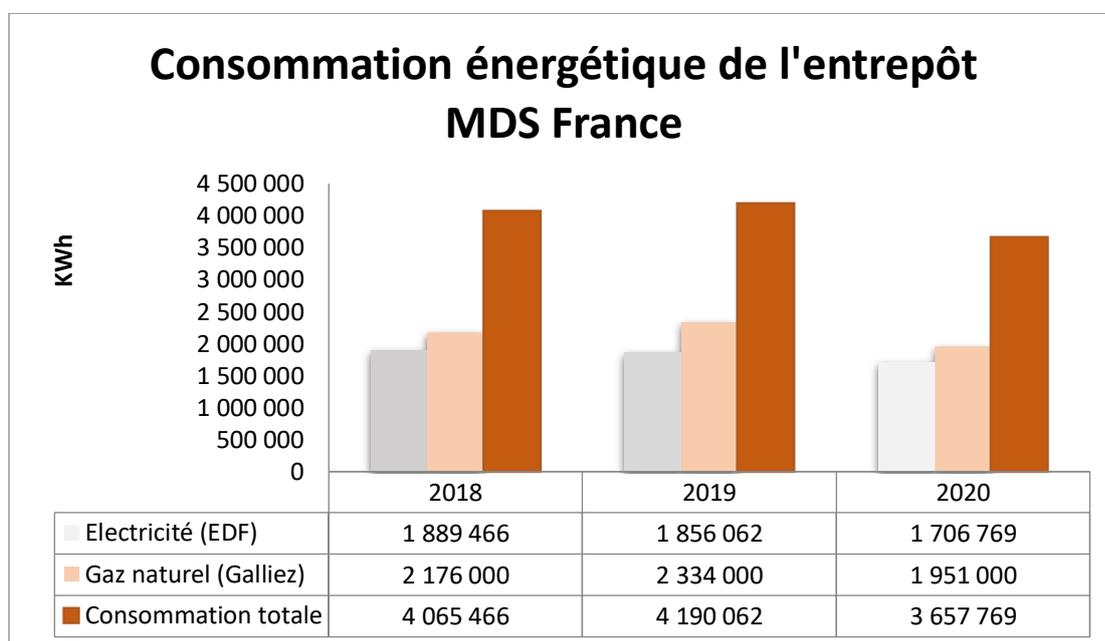
<sup>3</sup> Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo

**b) Pour l'activité Logistique :**

Le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques rapportées à la surface de ses deux entrepôts logistiques.

**i) L'entrepôt français exploité par MDS :**

La consommation énergétique de l'entrepôt a nettement diminué en 2020 par rapport à 2018 et 2019. Une des principales explications de cette baisse est la fermeture de l'entrepôt durant le confinement lié à la crise sanitaire en mars et avril 2020. Par ailleurs, des ampoules ont été remplacées par des LED, ce qui a permis de réaliser des économies d'énergie.



**Émissions de CO<sub>2</sub> de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN  
2018**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	EDF	108
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel	Galliez	446
<b>Consommation totale</b>		<b>554</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>38 043</b>
------------------------------------	---------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,015</b>
--	--------------------------------	--------------

**Émissions de CO<sub>2</sub> de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN  
2019**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	EDF	106
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel	Galliez	478
<b>Consommation totale</b>		<b>584</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>38 043</b>
------------------------------------	---------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup>*</b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,015</b>
---	--------------------------------	--------------

**Émissions de CO<sub>2</sub> de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN  
2020**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité	EDF	102
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel	Galliez	400
<b>Consommation totale</b>		<b>502</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

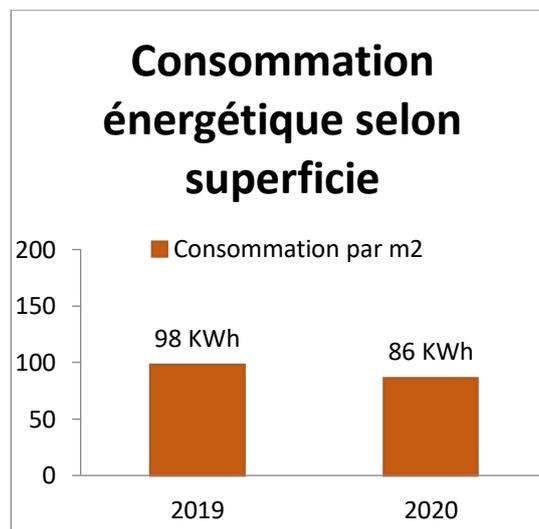
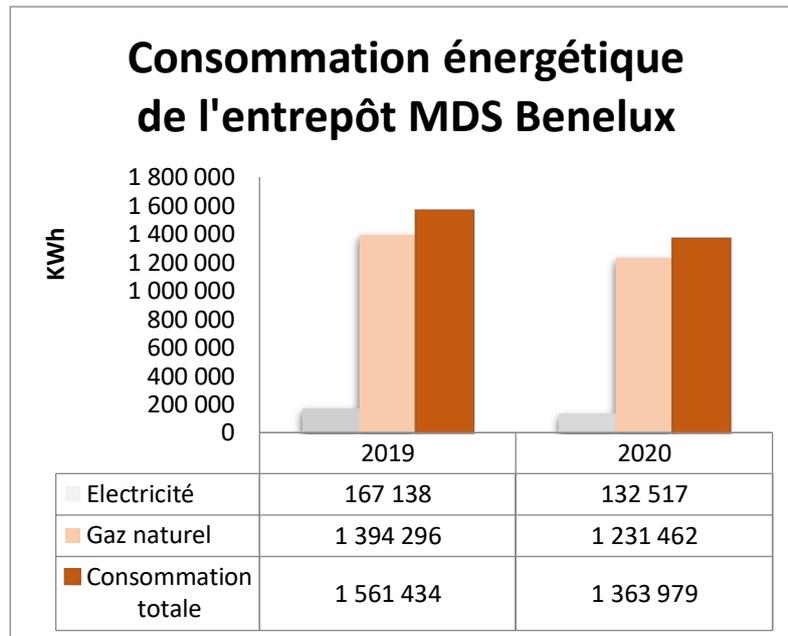
<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>38 043</b>
------------------------------------	---------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup>*</b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,013</b>
---	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020.

**ii) L'entrepôt belge exploité par MDS Benelux :**

Le suivi de la consommation de cet entrepôt a débuté en 2020, lors de l'intégration de la Belgique au périmètre de la présente DPEF. Les explications de baisse de consommation en 2020 sont identiques à celles évoquées ci-avant pour MDS France : cette diminution est liée au confinement pendant la crise sanitaire et au remplacement des ampoules par des LED. De plus, au sein de l'entrepôt belge, des panneaux photovoltaïques ont été installés fin 2019 début 2020.



**Émissions de CO<sub>2</sub> de l'entrepôt logistique MDS Benelux en 2020**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité		8
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel		252
<b>Consommation totale</b>		<b>260</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>15.889</b>
------------------------------------	---------------

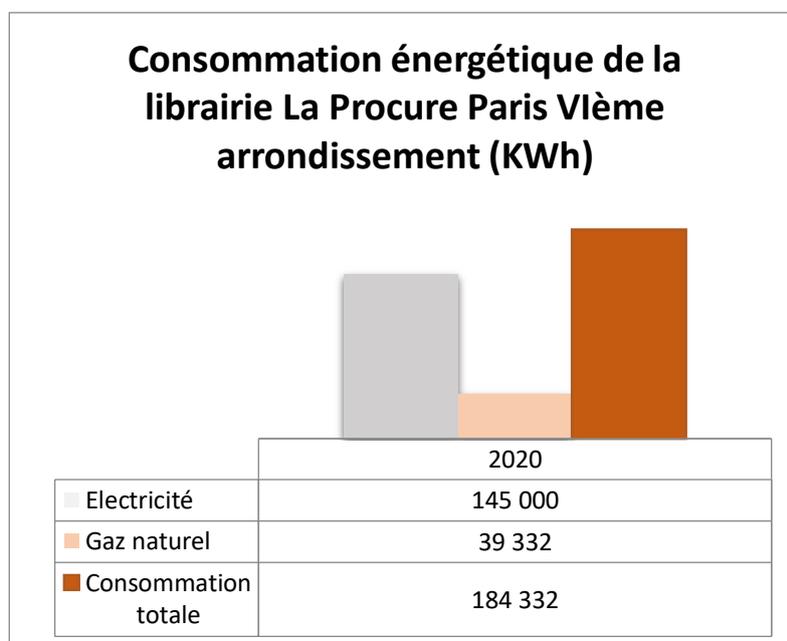
<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,016</b>
--	--------------------------------	--------------

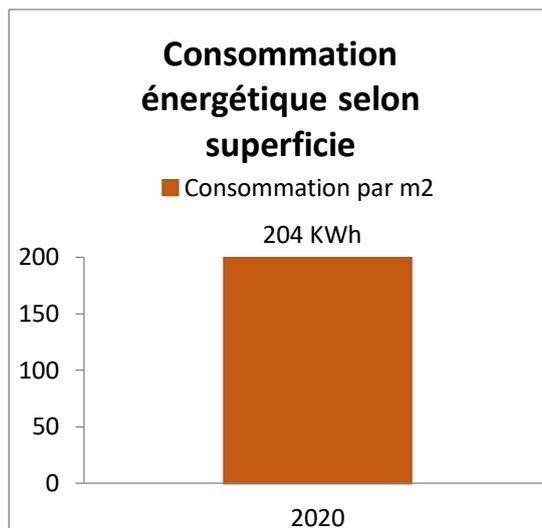
Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020.

**c) Pour l'activité Librairie :**

Le suivi de la consommation de l'activité Librairie a débuté en 2020, lors de l'intégration de cette activité au périmètre de la présente DPEF.

Compte tenu de la très faible superficie des librairies exploitées par le Groupe, il a été décidé de se concentrer sur la consommation du principal établissement, la librairie La Procure située à Paris dans le VI<sup>ème</sup> arrondissement et de rapporter cette consommation à la superficie.





### Émissions de CO<sub>2</sub> de la librairie La Procure Paris VIème arrondissement en 2020

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité		9
Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel		8
<b>Consommation totale</b>		<b>17</b>

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>900</b>
------------------------------------	------------

<b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></b>	<i>en T eq. CO<sub>2</sub></i>	<b>0,02</b>
--	--------------------------------	-------------

## 6.1.3 Valoriser les déchets papier

### 6.1.3.1 Politique mise en place

La gestion des invendus de livres et périodiques constitue un enjeu environnemental important dans le secteur d'activité du Groupe Média-Participations Paris. Le Groupe a donc décidé de s'inscrire dans une démarche de valorisation de ses invendus.

Lorsque les invendus sont amenés à être détruits, le Groupe a mis en place un système de pilonnage puis de recyclage de ses invendus avec l'aide de divers partenaires.

Le Groupe Média-Participations Paris s'est concentré sur l'analyse du traitement des invendus de l'activité Presse<sup>4</sup>. En effet, ce secteur est particulièrement à risque en matière de traitement des invendus.

<sup>4</sup> En matière de recyclage d'invendus, ne sont concernés que PGV, Rustica et Dupuis en Belgique, Edifa n'effectuant aucune vente en kiosque (uniquement ventes par abonnement)

Pour l'activité Presse, le Groupe Média-Participations Paris collabore avec un intermédiaire, MLP, afin de distribuer les magazines dans les points de vente finaux, principalement les kiosques (jusqu'en juillet 2019 PGV Maison recourait aux services de PRESSTALIS qui est actuellement en cessation des paiements). La chaîne de distribution est composée de coopératives, de dépôts, d'entrepôts et enfin de kiosques. Les coopératives sous-traitent le recyclage des invendus à des partenaires qui sont spécialisés dans le recyclage.

En Belgique, il en est de même avec le prestataire AMP qui agit de la même façon que MLP en France et qui recycle également les invendus.

Pour l'activité logistique, les déchets papiers et cartons sont recyclés de la manière suivante :

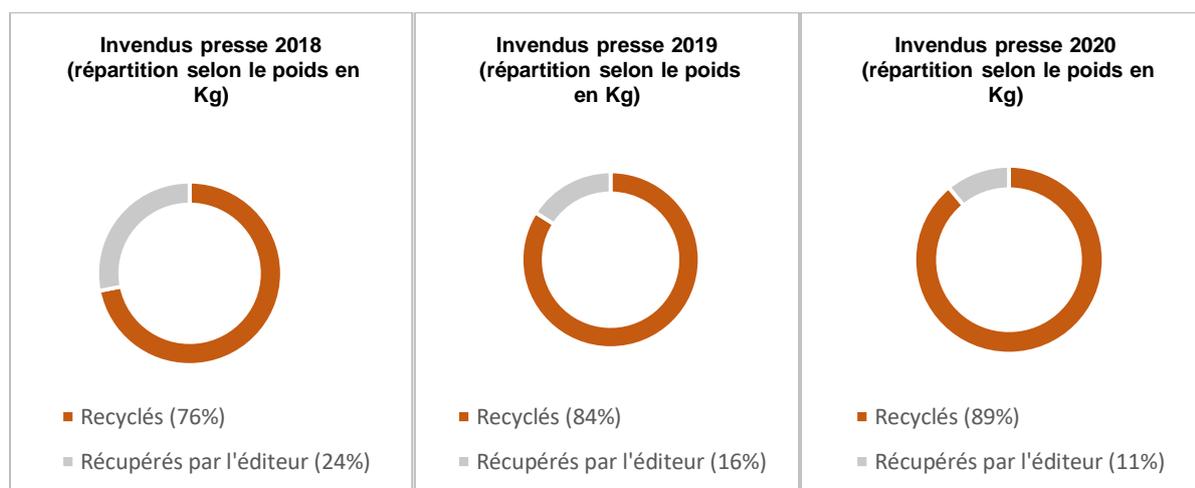
- Pour MDS France : la société PAPREC est le prestataire qui récupère et recycle les déchets papiers et cartons ;
- Pour MDS Benelux : la société BEL FIBRES est le prestataire qui récupère et recycle les déchets papiers et cartons.

### 6.1.3.2 Performance

Afin de mesurer ses résultats en matière de valorisation des déchets, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un suivi du pourcentage d'invendus recyclés.

#### a) Pour l'activité Presse :

Pour l'activité Presse, les résultats font apparaître une progression de 13 points du recyclage des invendus presse entre 2018 et 2020.



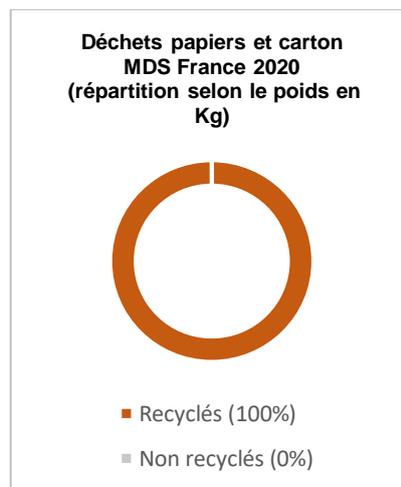
**b) Pour l'activité Logistique :**

Pour l'activité logistique, à compter de 2020, le Groupe Media-Participations Paris a mesuré le tonnage des déchets (papiers et cartons) recyclés.

Les résultats sont les suivants :

- Au sein de MDS France :

Les déchets papiers et cartons sont recyclés à 100% :



- Au sein de MDS Benelux :

Les déchets papiers et cartons sont également recyclés à 100% :



## 6.2 Les politiques sociales

### 6.2.1 Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation

#### 6.2.1.1 Politique mise en place

Les compétences des collaborateurs et la richesse de leurs parcours professionnels sont essentielles pour la performance du Groupe Média-Participations Paris.

Afin d'accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière, le Groupe Média-Participations Paris souhaite mettre l'accent sur la formation professionnelle et le renforcement des compétences.

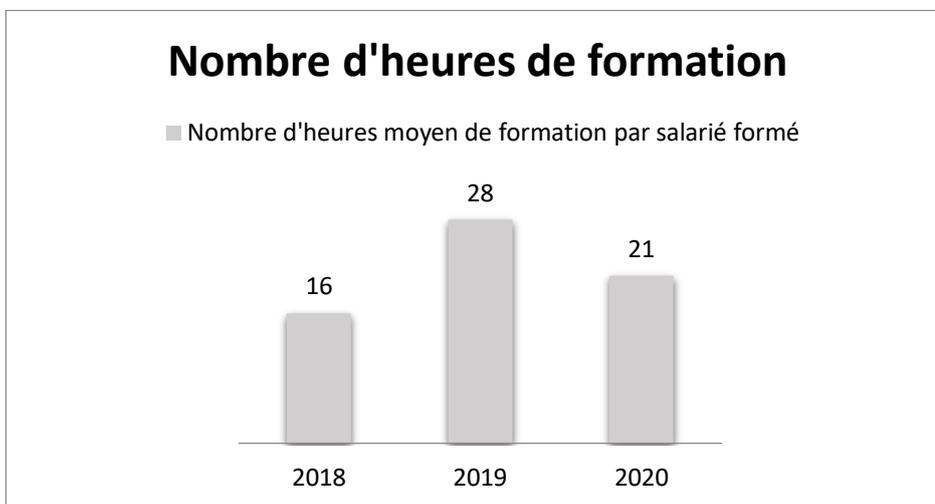
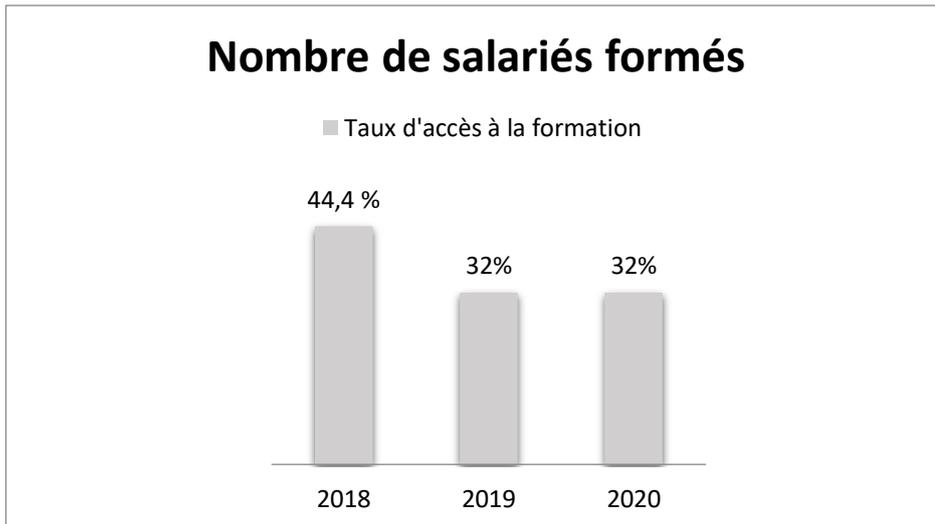
Pour permettre un accès effectif à la formation, il est nécessaire que chaque collaborateur soit accompagné et soutenu dans la gestion de sa carrière. En ce sens, la structuration du Groupe avec la présence d'un management de proximité dans chacune des entités permet à chaque collaborateur de faire part de ses besoins et attentes. Un plan de développement des compétences (ancien plan de formation) est défini au sein de chaque entité et répertorie les actions annuelles de formation.

La direction des relations humaines Groupe est également un partenaire pour la gestion des carrières des collaborateurs. Elle apporte un soutien aux différentes entités du Groupe.

#### 6.2.1.2 Performance

Sur les deux dernières années, en 2019 et 2020, le taux d'accès à la formation s'est maintenu à un niveau stable. En 2018, ce taux était supérieur mais cela s'expliquait par le fait que MDS avait organisé une session exceptionnelle de formation en matière de sécurité à destination de la quasi-intégralité de ses salariés, ce qui avait substantiellement majoré le taux d'accès à la formation.

Le nombre d'heures de formation par salarié a globalement progressé depuis 2018. En 2020, malgré l'épidémie de la Covid 19, il reste bien supérieur à celui de 2018, ce qui traduit la poursuite de l'investissement dans la formation des collaborateurs.



## 6.2.2 Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices

### 6.2.2.1 Politique mise en place

L'activité Logistique peut être considérée comme particulièrement exposée au risque d'accident du travail du fait des activités manuelles et du port de charges qu'elle peut nécessiter.

C'est la raison pour laquelle des actions spécifiques ont été mises en place afin de préserver la santé et la sécurité des collaborateurs au sein de l'entrepôt de Dourdan.

Une Charte de vigilance partagée pour le respect des consignes de sécurité a été rédigée et elle est diffusée aux collaborateurs lors de leur embauche.

Un registre des « presque-accidents » a été mis en place afin de détecter les éventuels dangers et dysfonctionnements pouvant présenter un risque pour la sécurité des collaborateurs. Le suivi des « presque-accidents » dépasse les exigences réglementaires et il est un préalable essentiel dans la compréhension et la prévention des causes profondes des accidents.

Un suivi particulier est organisé en coopération avec le médecin du travail pour les salariés titulaires d'autorisation de conduite.

Une commission de santé, sécurité et des conditions de travail a été volontairement mise en place lors de l'élection récente du Comité Social et Economique (CSE). Cette commission est spécialement chargée d'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs et de proposer des mesures de prévention en la matière.

Il a été mis en place un indicateur qui permettra d'analyser les progrès réalisés.

#### 6.2.2.2 Performance

Les taux de fréquence et de gravité au sein de l'entrepôt français ont nettement diminué depuis 2018.

Le nombre d'accidents du travail/trajet est en baisse d'environ 38% entre 2019 et 2020.

De plus, on dénombre seulement deux accidents du travail avec arrêt de travail en 2020 contre 8 accidents du travail avec arrêt de travail en 2019.

#### Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS

	Nombre d'accidents du travail <sup>5</sup>	Taux de fréquence	Taux de gravité
2018	34	28,1	0,60
2019	32	29,3	0,63
2020	20	7,3	0,04

<sup>5</sup> Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

En 2020, l'analyse a été étendue à MDS Benelux et les données sont les suivantes :

**Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS Benelux**

	Nombre d'accidents du travail <sup>6</sup>	Taux de fréquence	Taux de gravité
2020	3	45,6	0,27

En 2020 chez MDS Benelux, le taux de fréquence est élevé mais il ne concerne que 3 accidents du travail pour un effectif total de 34 et un nombre d'heures théoriques de travail de 1924 heures. Il convient de préciser qu'en 2019, il n'y avait pas de taux de fréquence car on ne dénombrait qu'un seul accident sans arrêt.

Une attention particulière sera portée au taux de fréquence afin d'améliorer ce résultat pour les prochains exercices.

**6.2.3. Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité**

6.2.3.1. Politique mise en place

La faible représentation des femmes aux postes de décision est un véritable défi pour les entreprises.

L'absence de femmes peut mener à la sous-utilisation de personnes qualifiées, alors même que les études confirment l'impact positif de la féminisation sur les processus décisionnels et la performance des entreprises.

C'est la raison pour laquelle la place des femmes dans les effectifs du Groupe Média-Participations Paris est une préoccupation majeure ces dernières années.

Le Groupe Média-Participations Paris a souhaité mettre en place des actions visant à promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité et notamment des fonctions d'encadrement.

Ainsi, chaque année, un nombre significatif de femmes est nommé à un poste bénéficiant du statut cadre.

En Belgique, depuis 2020 :

- le comité de direction de la société Dargaud Lombard est féminin à 50% (étant précisé que la société est dirigée par une femme),
- la société Dupuis est également dirigée par une femme,

<sup>6</sup> Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

- une femme a été nommée directrice de la production au sein de Belvision.

Au niveau des entités françaises, des actions sont également mises en place afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

Au sein de la filiale Rustica, un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle a été signé en 2017 et des actions ont été mises en place dans trois domaines :

- En matière de rémunération :
  - favoriser la progression professionnelle et salariale pour les premiers niveaux de classification des rédacteurs via un avancement au coefficient 120 après 3 années aux coefficients 97 et/ou 100,
  - à l'issue de deux ans d'ancienneté, rémunérer à 100% la période de congé paternité.
- En matière de promotion professionnelle : à compétences égales, favoriser les candidatures internes.
- En matière de conditions de travail : étudier 100% des demandes d'aménagement du temps de travail sans distinction de sexe.

Au sein des sociétés Fleurus Editions et Dargaud, des plans d'action ont été mis en place en 2018 afin de réduire les écarts entre les sexes. Des actions sont ainsi prévues en matière d'embauche, de rémunération, de conditions de travail, de formation etc. Entre 2019 et 2020, plusieurs sociétés du Groupe ont considérablement amélioré leur score au titre de l'index égalité entre les hommes et les femmes.

- La société Dargaud a amélioré son score passant de 70/100 en 2019 à 82/100 en 2020. Toutefois, ce résultat est à confirmer sur les prochaines années car il s'explique par la non prise en compte de l'un des indicateurs (augmentation pour les salariées de retour de congé maternité).
- La société MDS obtient depuis deux années consécutives une notation de 93/100 selon l'index d'égalité entre les femmes et les hommes.

Durant ces deux années, elle a obtenu le score maximal concernant l'égalité des augmentations individuelles et les augmentations pour les salariées de retour de congé maternité.

- La société Pluriad, nouvellement intégrée dans le périmètre de la présente DPEF, a obtenu une notation de 98/100 en 2020.

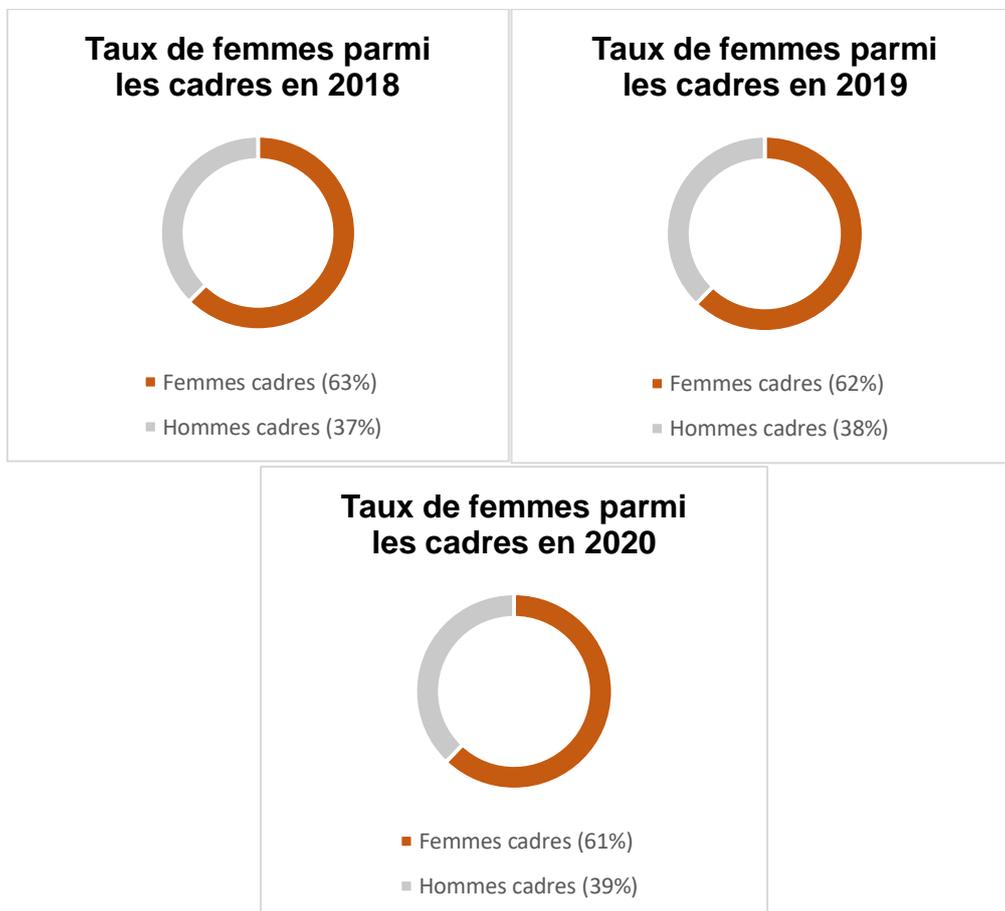
Elle a obtenu le score maximal concernant l'égalité des augmentations individuelles et des augmentations pour les salariées de retour de congé maternité mais également s'agissant de la parité entre les hommes et les femmes sur les 10 plus hautes rémunérations.

- La société Media Diffusion, également intégrée cette année au périmètre de la présente DPEF, a obtenu une notation de 86/100 en 2020.
- Les sociétés Fleurus Editions et Editions du Seuil ont obtenu un score inférieur à 75/100 et poursuivent la mise en place d'actions pour faire diminuer notamment les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Ce travail est entamé depuis plusieurs années maintenant. Les efforts seront poursuivis mais le poids de l'historique pèse parfois en défaveur de certaines sociétés du Groupe.

#### 6.2.3.2. Performance

Le taux de femmes parmi les cadres des sociétés du nouveau périmètre est élevé et stable.



## 6.2.4. Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs

### 6.2.4.1. Politique mise en place

Le Groupe Média-Participations Paris a adopté un socle commun de sept valeurs clés qui s'inscrivent dans une logique de cohésion et de performance des équipes (l'autonomie, le long terme, la bienveillance, la responsabilité, l'audace, la créativité et le partage). Ces valeurs humaines contribuent à caractériser l'identité du Groupe et à garantir sa stabilité.

Le Groupe Média-Participations Paris a, par ailleurs, souhaité promouvoir le bien-être au travail en offrant à ses collaborateurs des conditions de travail agréables et conviviales.

C'est dans cet objectif que le Groupe a fait appel à un ergonomiste pour concevoir les espaces du Tempo. Ce fut également le cas pour les entrepôts logistiques.

Le bâtiment Tempo a ainsi été conçu de manière à regrouper les équipes au sein d'un même site pour privilégier l'interaction. Des espaces de convivialité et des lieux d'échanges ont été spécialement aménagés (tisaneries, salles de jeux notamment). Le site propose également aux collaborateurs un restaurant d'entreprise qui offre une alimentation saine privilégiant les produits locaux.

Outre des conditions de travail très agréables depuis l'emménagement sur le site Tempo en 2018, de nombreux événements (séminaires, repas, fêtes annuelles etc.) sont organisés tout au long de l'année au sein des différentes filiales afin de fédérer les équipes. Néanmoins, depuis mars 2020 les contraintes sanitaires ont entraîné la suspension de ces événements.

Le prestataire de restauration, la société Api, est également engagé dans une démarche durable et responsable :

- cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux,
- mise en place de cuisines éco-gérées,
- démarche vers un restaurant zéro déchet,
- sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

En 2019, un comité de réflexion nommé « Tempo Green » s'est mis en place à l'initiative de salariés du Groupe et a engagé plusieurs actions soutenues par la Direction des Relations Humaines visant à :

- agir au sein du bâtiment Tempo par la mise en place d'actions écologiques,
- accompagner la démarche RSE du Groupe,
- sensibiliser les salariés à la question écologique,
- communiquer sur la mise en place de chaque action,

- fédérer les salariés du Groupe autour d'une grande cause commune,
- proposer la mise en place d'une adresse mail dédiée afin que chacun puisse poser ses questions et proposer des actions au comité.

Le comité a ainsi lancé plusieurs campagnes d'information et d'incitation à agir en faveur de l'écologie : directives pour le réglage de l'éclairage et de la climatisation, semaine sans gobelet, la « green week » avec un objectif zéro déchet. Plusieurs sociétés du Groupe ont participé à ces campagnes de sensibilisation sur les enjeux environnementaux.

En Belgique, ce type d'actions est également mené.

En décembre 2019, des salariés de l'entreprise Dargaud Lombard ont suivi une formation intitulée « L'édition éco-responsable ».

Un « Drink de Noël » rassemblant l'ensemble des salariés de la société Dargaud Lombard a été dédié au thème de l'environnement avec une invitée, l'auteure Bénédicte Moret, qui a tenu une conférence sur le « Zéro Déchet ».

Par ailleurs, une cellule verte a été créée en 2019 au sein de la société Dargaud Lombard. Cette cellule, soutenue par la Direction, est composée de 5 salariés qui œuvrent pour sensibiliser l'ensemble du personnel à la cause environnementale tout au long de l'année :

- récolte des idées,
- sondage,
- informations via la newsletter Immeuble,
- tests et actions réalisés tout au long de l'année.

En 2020, des mesures ont été prises afin d'accompagner au mieux les collaborateurs durant la crise sanitaire :

- des accords sur le télétravail ont été conclus dans la quasi-totalité des sociétés du Groupe,
- des actions ont également été mises en place afin d'accompagner les collaborateurs proches de la retraite et souhaitant faire le point sur leur carrière,
- certaines sociétés du Groupe ont également financé une partie des frais d'utilisation du vélo (indemnités, forfaits etc.),
- un cycle de formations des managers au travail à distance à été réalisé.

Les mesures ci-dessus devraient contribuer à favoriser la fidélisation des salariés et à maîtriser le taux de départs.

#### 6.2.4.2. Performance

Le taux de départs en 2020 sur le nouveau périmètre est inférieur au taux retenu pour l'ancien périmètre, ce qui témoigne d'une stabilité des effectifs au sein du Groupe. Les départs en 2020 sont majoritairement constitués de démissions (42%), de ruptures conventionnelles (28%) et de départs à la retraite (9%).

#### Taux de départs

	Effectif total	Nombre de départs <sup>7</sup>	Taux
2018	795	72	9%
2019	932	92	9,9%
2020	1374	105	7,6%

### 6.3 Les politiques sociétales

#### 6.3.1 Recourir à des prestataires de proximité

##### 6.3.1.1 Politique mise en place

Pour prévenir les violations des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Média-Participations Paris souhaite privilégier, dans la mesure du possible, le recours à des prestataires de proximité.

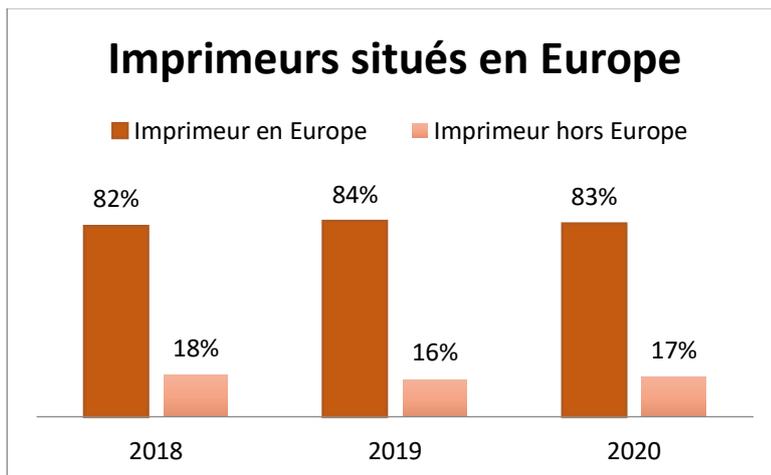
En effet, en Europe, la réglementation particulièrement protectrice des Droits de l'Homme permet d'éviter notamment le risque de recours au travail des enfants ou en violation des normes de santé et de sécurité des travailleurs.

C'est la raison pour laquelle, le Groupe choisit en priorité des partenariats avec des imprimeurs français ou européens.

##### 6.3.1.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs situés en Europe est resté stable. Il conviendra de maintenir cette tendance.

<sup>7</sup> Hors départs liés à un licenciement économique, une mutation ou un transfert



### 6.3.2 Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement

#### 6.3.2.1 Politique mise en place

En tant qu'acteur de son environnement, le Groupe Média-Participations Paris a pour objectif de favoriser des actions concrètes destinées à diminuer les impacts écologiques de l'imprimerie.

C'est la raison pour laquelle le Groupe Média-Participations Paris favorise les partenariats avec des imprimeurs titulaires de la marque Imprim'Vert.

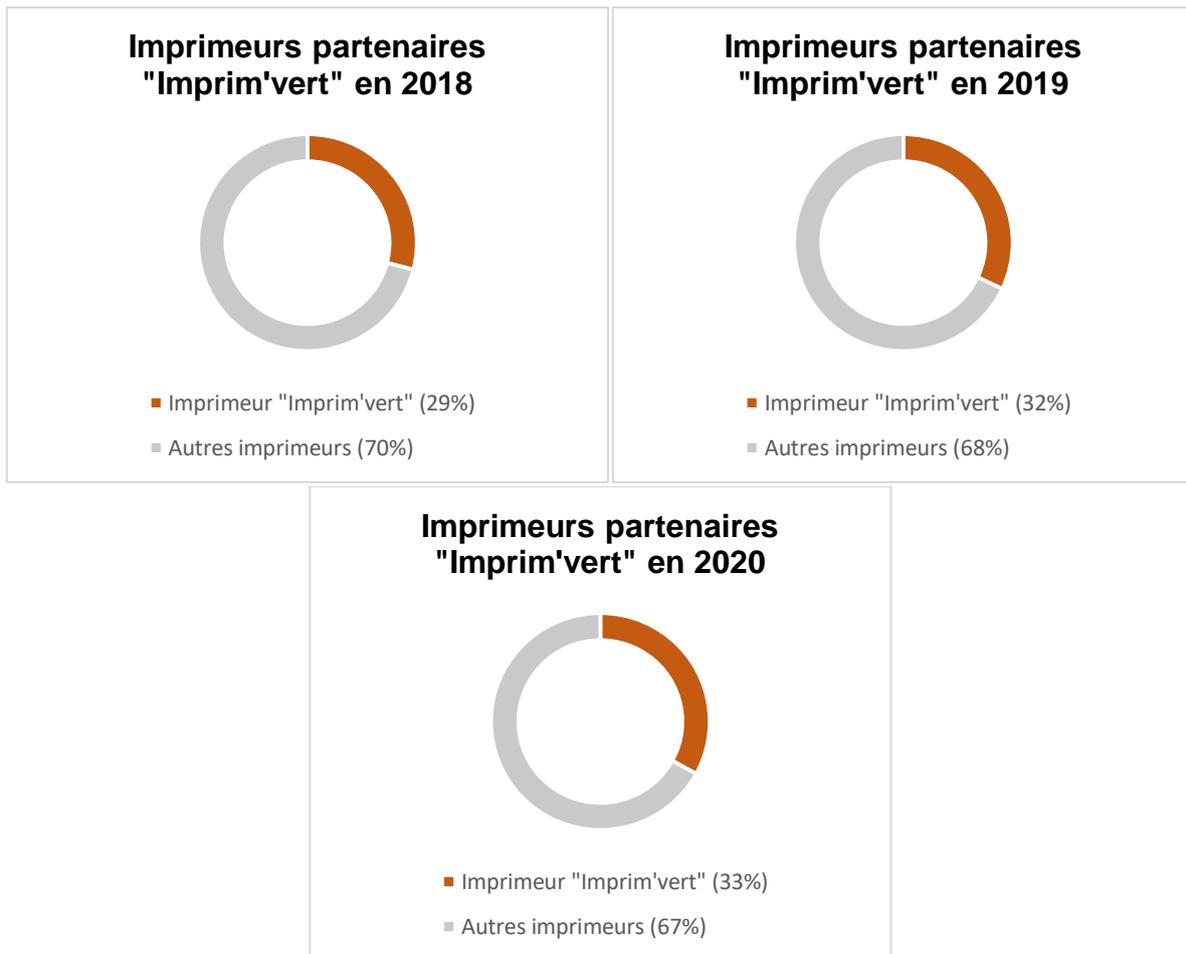
Cette marque est accordée aux imprimeurs engagés dans :

- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- la non utilisation de produits toxiques,
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle,
- le suivi des consommations énergétiques.

Développer le recours aux imprimeurs détenteurs de la marque Imprim'Vert est donc un objectif important pour le Groupe.

#### 6.3.2.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs « Imprim'vert » a augmenté de 4 points depuis 2018. Il conviendra de maintenir cet effort sur les prochaines années.



### 6.3.3 Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle

#### 6.3.3.1 Politique mise en place

Les sociétés du Groupe Média-Participations Paris possèdent et exploitent des droits de propriété intellectuelle qui constituent une de ses ressources importantes.

Afin de protéger cette ressource, une direction juridique est présente au siège et délivre une expertise et un conseil qui bénéficient à l'ensemble des filiales.

Elle s'assure notamment que le Groupe Média-Participations Paris se conforme à la réglementation en vigueur et à ses obligations envers ses différents partenaires.

#### 6.3.3.2 Performance

Au niveau du périmètre des activités concernées par la DPEF en 2018, le Groupe Média-Participations Paris a décompté 6 litiges en matière de propriété intellectuelle et 5 en 2019, le Groupe ayant obtenu gain de cause dans le cadre de l'un de ses contentieux. Sur le nouveau périmètre, le Groupe Média-Participations Paris décompte 7 contentieux. Compte tenu de l'accroissement du périmètre, ce chiffre reste raisonnable

et témoigne d'une bonne maîtrise des principes fondamentaux régissant le secteur de la propriété intellectuelle au sein du Groupe.

#### **6.3.4 Veiller à l'adaptation des contenus**

Le Groupe Média-Participations Paris est attaché au principe de liberté de création.

Il est également conscient de la question de l'éthique des contenus.

L'une des missions du Groupe étant de créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale et spirituelle, le Groupe veille à l'adaptation de chaque production à son public.

Le Groupe s'assure ainsi du respect de la réglementation notamment pour les publications à destination de la jeunesse qui sont déposées auprès de la commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse.

## **7 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT**



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

# Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **Média-Participations Paris**

Société Anonyme  
57 rue Gaston Tessier  
75019 Paris

## **Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile-de-France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
et du Centre  
RCS Nanterre 632 013 843  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

## **Média-Participations Paris**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société Média-Participations Paris, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1080<sup>1</sup>, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

### ***Responsabilité de la société***

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

### ***Indépendance et contrôle qualité***

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

---

<sup>1</sup> Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

***Responsabilité de l'organisme tiers indépendant***

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

***Nature et étendue des travaux***

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques

- créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
    - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
    - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>2</sup> ;
  - nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
  - nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
  - pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>3</sup>, nous avons mis en œuvre :
    - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
    - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>4</sup> et couvrent entre 50 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
  - nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

### ***Moyen et ressources***

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre avril et mai 2021. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité

---

<sup>2</sup> **Informations qualitatives** relatives aux certifications environnementales, à la Charte de Vigilance partagée, à l'égalité professionnelle.

<sup>3</sup> **Informations sociales** : effectif total, part de femmes parmi les cadres, nombre de départs et taux de départs, ancienneté moyenne des salariés, nombre de salariés formés, taux d'accès à la formation, nombre d'heures de formation total, nombre d'heures moyen de formation par salarié, nombre d'accidents du travail de l'entrepôt logistique, taux de fréquence et taux de gravité de l'entrepôt logistique.

**Informations environnementales** : consommation d'énergie par équivalent temps plein et m<sup>2</sup>, émissions de CO<sub>2</sub> par équivalent temps plein et m<sup>2</sup>, tonnes de papier distribuées, part d'inventus recyclés pour l'activité presse, part d'imprimeurs situés en Europe, part d'imprimeurs ayant la marque Imprim'Vert, part d'imprimeurs certifiés FSC et PEFC.

<sup>4</sup> Toutes les sociétés françaises présentes sur le site Tempo et la société MDS.

sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### ***Conclusion***

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> juin 2021

L'Organisme Tiers Indépendant

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Vincent Frambourt  
Associé



Tristan Mourre  
Directeur